

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction d'un magasin alimentaire Lidl de 2 103 m² de surface de plancher et de 122 places de stationnement à Blangy-sur-Bresle

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LIDL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Cédric MATHEY, Responsable Immobilier

RCS / SIRET

3	4	3	2	6	2	6	2	2	0	7	5	5	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

Société en nom collectif

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41.a	Construction d'un magasin de vente avec une aire de stationnement ouverte au public comprenant plus de 50 places (122 places).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société Lidl prévoit la construction d'un magasin alimentaire à BLANGY SUR BRESLE, présentant 997 m² de surface de vente.

La surface totale du terrain concerné est de 9 930 m² pour une surface de plancher de 2 103 m², ainsi que l'aménagement d'un parking extérieur pour le magasin LIDL de 122 places et 5 places pour les vélos.

Le terrain est situé sur une zone non construite, en friche végétalisée, au sein d'une zone d'activités. Il est encadré par des voies de circulation : autoroute A28 à l'Ouest, D49E au Sud et D49D/D1015A à l'Est.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de créer un nouveau magasin de vente de la société LIDL à BLANGY SUR BRESLE.

Le projet permettra d'aménager un établissement moderne et accessible qui garantira une excellente qualité d'accueil de la clientèle et de bonnes conditions de travail du personnel.

La société LIDL porte une attention particulière à la qualité environnementale et énergétique de son projet avec l'implantation de panneaux photovoltaïques, de places de stationnement en pavés drainants, la végétalisation maximum du terrain d'assiette.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase de travaux, d'une durée de 8 à 10 mois, prévoit :

- Les travaux de terrassement et le déploiement des réseaux,
- La création du bâtiment LIDL,
- Les corps d'états secondaires et aménagements intérieurs,
- La réalisation des parkings en pavés drainants, des voiries en enrobés et de 2 306 m² d'espaces verts.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le futur magasin fonctionnera comme tous les établissements de vente de la société LIDL :

- il accueillera les clients du lundi au samedi aux horaires habituels d'ouverture (8h30 à 20h) et le dimanche matin (9h à 12h30),
- les clients et le personnel du magasin stationneront sur les places situées au Sud et à l'Est du bâtiment,
- les camions approvisionnant le magasin se positionneront au niveau du quai de chargement situé au Nord du bâtiment.

La société LIDL s'efforce de choisir des équipements économes en énergie, en complément de la production d'électricité par panneaux photovoltaïques en toiture du bâtiment.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la procédure de Permis de Construire.

Le permis de construire tient lieu d'autorisation de création d'un établissement recevant du public et division parcellaire de la parcelle cadastrale AN 447.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de terrain	0,993 ha (suite division parcellaire)
Surface de plancher	2 103 m ²
Nombre de places de stationnements	122 unités
Hauteur maximale des constructions	6,80 m
Surface des espaces verts	2 306 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue des Etangs
76340 BLANGY SUR BRESLE

Références cadastrales :
Section : AN
Parcelles n°16, 17 et 447

La parcelle n°447 a fait l'objet d'une
division parcellaire.

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 3 8' 3 4 " 82 Lat. 4 9° 5 5' 4 6 " 23

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),
10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein d'une zone d'activités, il est encadré par des voies de circulation (A28, D49E, D49D/D1015A), en bordure de la ZNIEFF de type II n° 230000318 "LA HAUTE FORÊT D'EU, LES VALLÉES DE L'YÈRES ET DE LA BRESLES" Voir annexe volontaire.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude a été réalisée sur le terrain à la demande de la société LIDL afin de vérifier son caractère humide ou non selon les critères habitats et pédologique de l'arrêté du 24 juin 2008 (rapport Auddicé Environnement 19070024 du 30 août 2019) . Cette étude a conclu au caractère non humide du terrain. Voir Annexe volontaire.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de BLANGY SUR BRESLE est située en dehors de tout Plan de Prévention des Risques Naturels ou Technologiques. Toutefois, la commune est située dans le périmètre de l'Atlas des Zones Inondables de la Bresle. Le terrain du projet est quant à lui exclu des zones à risques d'inondation. Voir Annexe volontaire.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le cours d'eau longeant la limite Nord du projet fait partie du site Natura 2000 la "Vallée de la Bresle" (FR2200363). Ce cours d'eau constitue le milieu récepteur des eaux pluviales du projet. La société LIDL a fait réaliser une étude d'incidence Natura 2000 concluant à l'absence d'incidence du projet sur la zone Natura 2000. Voir annexe volontaire.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'attachera à équilibrer au maximum le bilan déblais/remblais. Les terres excédentaires seront évacuées vers des Installations de Stockage adaptées et pourront éventuellement être réutilisées pour la construction routière, selon leur qualité.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est situé sur une zone non construite, en friche végétalisée, au sein d'une zone d'activités. Il est encadré par des voies de circulation : autoroute A28 à l'Ouest, D49E au Sud et D49D/D1015A à l'Est. Le terrain est largement remanié et remblayé, actuellement occupé par une friche herbacée rudérale. La société LIDL a fait réaliser une étude d'incidence Natura 2000 concluant à l'absence d'incidence du projet sur la zone Natura 2000. Le projet n'est pas susceptible d'entraîner de perturbations pour la biodiversité existante. Des mesures d'évitement et de réduction sont notamment prévues par la société LIDL, notamment en matière d'éclairage.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La société LIDL a fait réaliser une étude d'incidence Natura 2000 concluant à l'absence d'incidence du projet sur la zone Natura 2000. L'étude d'incidence Natura 2000 est présentée en annexe. Voir annexe volontaire.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est situé sur une zone non construite, en friche végétalisée, au sein d'une zone d'activités. Il est encadré par des voies de circulation : autoroute A28 à l'Ouest, D49E au Sud et D49D/D1015A à l'Est. Le projet de la société LIDL n'engendre pas la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes. Le terrain d'assiette se trouve en zone urbaine Uy du PLU de Blangy-sur-Bresle
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en-dehors des zones inondables. Voir annexe volontaire.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Véhicules légers des clients et du personnel (122 places de stationnement). Poids lourds pour l'approvisionnement du magasin (estimé à un poids lourd par jour). La société LIDL a réalisé une étude de trafic justifiant les flux.(voir annexe volontaire).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les sources sonores recensées pour le projet de la société LIDL sont liées aux moteurs des véhicules poids lourds et des véhicules légers qui circulent sur le site, ainsi que les équipements de production de froid (groupes frigorifiques). Les bruits émis par l'établissement LIDL seront peu perceptibles compte tenu de la proximité immédiate de plusieurs voies de circulation, dont l'autoroute A28.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un éclairage minimum de sécurité sera assuré sur le site la nuit. Cet éclairage sera limité au minimum nécessaire (façades et voiries). Des mesures d'évitement et de réduction des effets liés à l'éclairage de l'établissement du site sont prévues par la société LIDL et décrites dans l'étude d'incidence Natura 2000.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets atmosphériques seront limités aux rejets dues aux véhicules, notamment : - les poids lourds qui alimenteront le magasin (1 PL/jour), - les véhicules des clients et des personnels se rendant sur le site de vente.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera le rejet : - d'eaux usées de nature sanitaire et domestique (WC, douches, éviers) qui rejoindront le réseau d'assainissement public, - d'eaux pluviales qui seront rejetées à débit limité (3 l/s/ha) vers le cours d'eau, les sols n'étant pas adaptés à l'infiltration. 2 bassins de stockage seront aménagés sur le site pour stocker sans débordement le volume d'eau engendré par une pluie de fréquence centennale. L'établissement n'induera aucun rejet d'eaux usées industrielles.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitation du site engendrera principalement la production de déchets d'emballages (cartons, plastiques). Ces déchets seront évacués par le poids lourd qui procédera à la livraison des marchandises. Le projet n'engendrera pas de déchet dangereux en dehors des boues et eaux hydrocarburées issues de l'entretien des séparateurs d'hydrocarbures. La société LIDL favorise au maximum le recyclage des déchets, notamment via le processus "closed loop" décrit dans la notice PC4 du projet (voir annexe volontaire)

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de modification sur les activités humaines dans la mesure où il est situé au sein d'une zone d'activités existante, largement viabilisée (autoroute A28, routes départementales D49E, D49D et D101A). Le projet comprend un traitement paysager de qualité, en particulier en bordure de voies et sur tout le pourtour du terrain, ce qui permettra la requalification de la friche herbacée existante

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Dans le cadre de l'aménagement de l'établissement, les réseaux de collecte des eaux pluviales seront conçus de manière à :

- stocker sans débordement les eaux issues d'une pluie de fréquence centennale au sein de 2 bassins ,
- réguler le débit d'eau rejetée (un régulateur de débit assurant un débit maximum de 3 L/s/ha sera installé) afin de ne pas perturber le fonctionnement naturel du cours d'eau situé au Nord du projet, milieu récepteur des eaux pluviales,

Par ailleurs, la société LIDL prévoit les mesures suivantes en faveur de l'environnement :

- recours aux énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques en toiture),
- utilisation de pavés drainants pour limiter l'imperméabilisation du sol,
- aménagement de 24% du terrain d'assiette du projet en espaces verts, répartis sur l'ensemble du terrain, notamment sur les aires de stationnement pour améliorer l'impact visuel du parking,
- plantation de 34 arbres d'essence locale,
- matériaux de haute performances énergétiques choisis pour le projet : type d'éclairage utilisé, 100% Led, type d'isolation de la toiture, mur rideau en double vitrage isolant certifié, charpente bois, vêtture en Alucobond, etc.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de la société LIDL à BLANGY SUR BRESLE ne justifie pas d'être soumis à évaluation environnementale car :

- le site présente peu d'intérêt écologique (absence de zone humide et terrain largement remanié) et est encadré par des voiries, dont l'autoroute A28, absence de risque d'incidence sur le site Natura 2000 "Vallée de la Bresle",
- le terrain est localisé au sein d'une zone d'activités,
- l'activité engendre peu d'émissions vers les différents compartiments de l'environnement (eau, air, sol),
- des mesures de gestion des eaux pluviales sont mises en œuvre permettant d'éviter toute dégradation du cours d'eau (classé Natura 2000) et toute aggravation du risque d'inondation à l'aval : rejet à débit limité et stockage sans débordement des eaux issues d'une pluie de fréquence centennale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
1. Etude d'incidence Natura 2000, 2. Carte des ZNIEFF, 3. Carte des zones humides, 4. Vue aérienne des terrains actuels avec périmètre du projet LIDL, 5. Extrait de l'atlas des zones inondables, 6. Etude de caractérisation des zones humides - Auddicé Environnement 19070024 - 30 août 2019, 7. Additif à l'étude de caractérisation des zones humides - Auddicé Environnement - 18 juin 2020, 8. Etude de gestion des eaux pluviales - TAUW - R001-1616372DEF-V02 - 27 novembre 2019 9. Notice PC4

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à LILLERS

le, 17/07/2020

Signature

SNC LIDL
RD 916 - ZI du PLANTIN
B.P. 79
62193 LILLERS Cedex

